



OFFRE D'EMPLOI

COORDONNATEUR.TRICE À L'ANIMATION

Le coordonnateur à l'animation est la pierre angulaire du camp NEO. Avec l'équipe des 5 autres Coordonnateurs.trice à l'animation, Il est au cœur de la mise en place du camp de jour, du recrutement de personnel et du service à la clientèle. Ainsi, celui-ci veille autant à la qualité de l'animation qu'à la qualité de la structure logistique qui soutient le camp de jour. Rigueur, autonomie et créativité sont les qualités les plus importantes dans le poste de coordonnateur.

TÂCHES PRINCIPALES:

- Collaborer au recrutement et à l'embauche des animateurs.trices;
- Planifier et mettre en place la formation des animateurs.trices;
- Organiser la programmation d'activités ayant lieu au cours de l'été;
- S'assurer du bon déroulement des activités:
- Coordonner, encadrer, soutenir et superviser le travail de l'équipe d'animation;
- S'assurer de l'application des règles de sécurité, des saines habitudes de vie et des protocoles d'intervention par les employés à sa charge;
- Rencontre de rétroaction quotidienne et/ou hebdomadaire auprès des animateurs.trices à sa charge;
- Gestion des communications avec les parents;
- Effectuer les évaluations des animateurs.trices;
- Gestions des cas disciplinaires des enfants de son secteur;
- Veiller au bon fonctionnement logistique du camp de jour (gestion de matérielle; gestion d'horaire, gestion de plateau de jeux et autres);
- Se charger de certaines tâches administratives, dont la gestion des payes, en lien avec les animateurs.trices sous sa charge;
- Créer de multiples projets d'animation en collaboration avec son équipe.

COMPÉTENCES REQUISES:

- Très bonne autonomie
- Rigueur dans le suivi de ses dossiers
- Créativité
- Bonne capacité de gestion de projet
- Gestion des ressources humaines.

EXIGENCES

Être disponible à temps partiel les samedis et certains moments dans la semaine pour un total de 15h/semaine à partir du 15 février 2025;

Être disponible à temps plein (en semaine) à partir du 12 mai 2025;

Fin du contrat : 13 août 2025.

